



Monsieur le Maire
Mairie
5 Rue de l'Eglise
01800 RIGNIEUX LE FRANC

Objet : Travaux d'élagage et abattage : Courant 2019
Ligne aérienne à 20 KV : Départ Chalamont

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement, sur le territoire de votre commune, afin d'assurer la sécurité des personnes et l'ouvrage cité en référence.

Afin de vous permettre d'en informer les intéressés, nous vous adressons ci-joint des affiches destinées à être apposée aux lieux d'affichage habituels de la commune.

Vous voudrez bien nous accuser réception de ce courrier par fax ou par mail.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

P/ La SARL FORET PLUS
Le gérant

ENEDIS
PAYS DE L'AIN ET DU
BEAUJOLAIS

ERDF devient
ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ENTREPRISE PRESTATAIRE

FORET PLUS
8 rue Léon Fournier sud
38130 ECHIROLLES
Tél 04 76 08 41 85

Commune de RIGNIEUX LE FRANC

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 7/10/2019.

**Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : FORET PLUS – 38130 ECHIROLLES
habilitée à réaliser l'élagage
à proximité des lignes électriques.**